

Compte-rendu de la CAPN des IEN réunie le 4 mai 2006 relative au mouvement des IEN

La réunion a débuté à 9h30 et s'est achevée à 13h40. Elle s'est déroulée dans une ambiance constructive.

La Directrice de l'Encadrement, Madame Ghislaine MATRINGE, a présidé cette première réunion plénière de la CAPN issue des élections professionnelles de décembre 2006.

Le SNPI-fsu puis le SIEN ont fait une déclaration préalablement aux travaux (voir ci-joint celle du SNPI), demandant l'examen bienveillant de la situation des inspecteurs stagiaires demandant à rejoindre leurs académies d'origine, quand ils ne sont pas en concurrence avec des titulaires pour un même poste.

La Directrice de l'Encadrement a clairement exprimé son accord pour examiner toutes les demandes de rapprochement de conjoint ou les situations particulières sous réserve que les pièces justificatives soient fournies.

Elle a rappelé que la règle des 3 ans devait être respectée. Quant aux demandes de quitter un poste avant 3 ans, elle a précisé que l'avis du Recteur (et de l'IA-DSDEN pour le 1^{er} degré) était requis.

Elle a aussi indiqué que le rapprochement d'un conjoint fonctionnaire de l'Education nationale pouvait être facilité par la mutation du conjoint non cadre vers l'académie où le cadre est en poste.

Les demandes de mutation ont ensuite examinées.

En premier lieu, les avis de l'Inspection générale sur les demandes de changement de discipline ou de spécialité ont été explicitées.

En Information et orientation, 6 mutations ont été prononcées dont 1 de stagiaire 2^e année pour rapprochement de conjoint ; 11 postes restent vacants.

En enseignement technique et général, ont été prononcées :

- en STI, 6 mutations dont 2 de stagiaires 1^e année pour rapprochement de conjoint avec avis favorable du recteur ; 14 postes restent vacants ;
- en Economie et gestion, 6 mutations dont 1 de stagiaire 1^e année pour rapprochement de conjoint ; 7 postes restent vacants ;
- en Economie et gestion profilé Administratif et financier, 3 mutations dont 1 de stagiaire 1^e année pour rapprochement de conjoint avec avis favorable du recteur ; 3 postes restent vacants ;
- en STI – arts appliqués, aucune mutation ; 3 postes restent vacants ;
- en SBSSA, 2 mutations dont aucune de stagiaires ; 5 stagiaires 1^e ou 2^e année demandent à muter ; 7 postes restent vacants ;
- en Lettres- Histoire géographie, dominante Histoire, aucune mutation ; 3 stagiaires 1^e ou 2^e année demandent à muter ; 2 postes restent vacants ;
- en Lettres- Histoire géographie, dominante Lettres, aucune mutation ; 2 postes restent vacants ;
- en Lettres – langue vivante Anglais, aucune mutation ; 5 postes restent vacants ;
- en Mathématiques et sciences physiques, 3 mutations dont 1 de stagiaire 2^e année pour rapprochement de conjoint avec avis favorable du recteur ; 5 postes restent vacants ;

- en Formation continue, aucune mutation ; 7 postes restent vacants.

Pour les postes d'IEN CCPD, 117 mutations ont été prononcées dont 10 de stagiaires 2^e année pour rapprochement de conjoint ; 143 postes restent vacants à l'issue de cette première phase du mouvement.

Autres points évoqués :

La Directrice de l'Encadrement est favorable à la réunion d'un groupe de travail sur le nombre et la répartition des postes d'IEN, en précisant qu'il convient désormais de croiser la gestion prévisionnelle des postes d'encadrement avec le budget opérationnel de programme de chaque académie (BOPA dans le cadre de la LOLF).

Deux commissaires paritaires, représentant les personnels à la CAPN des IEN, doivent être désignés à la Commission ministérielle de réforme ; d'un commun accord entre représentants du personnel, il s'agira de Patrick BET (SNPI-fsu) et de Patrick ROUMAGNAC (SIEN).

Deux commissaires paritaires, représentant les personnels à la CAPN des IEN, doivent être désignés pour le CTPM (comité technique paritaire ministériel) ; le SIEN a demandé un vote pour ce point en proposant 2 candidatures ; le SNPI a proposé un candidat. Il s'agira d'Yvette DESTOT (SIEN) et d'Evelyne ROQUES (SIEN).

La CAPN a également été informée de la titularisation d'une IEN ayant eu un report de fin de stage.

Patrick Bet et Jean-Marc Vasseur,
Commissaires paritaires nationaux du SNPI-fsu